

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LA MULOTTIERE - CHEVIRE LE ROUGE sur la commune principale de l'AIOT La Mulottière - CHEVIRE LE ROUGE 49150 BAUGE EN ANJOU.

La référence de votre dossier est A-4-8VALX9F73 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/05/2024 à 14h46 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **13003148700015**

Organisme : **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE**

Fonction : **Conseiller en bâtiment**

## Personne morale

N° SIRET **38020458600016**

Raison sociale **EARL DE LA MULOTTIERE**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**LA MULOTTIERE - CHEVIRE LE ROUGE**

**49150 BAUGE EN ANJOU**

## Signataire

Qualité : **Associé Co-gérant**

## Référent

Fonction : **Associé co-gérant**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LA MULOTTIERE - CHEVIRE LE ROUGE**

Description des activités :

La présente déclaration s'inscrit dans le cadre de l'installation d'Aurélien EPIE, en Juin 2024, en association avec ses parents, avec développement de l'élevage de vaches laitières et donc augmentation de la capacité de l'installation à hauteur de 150 vaches laitières maximum, pour un effectif de vaches traites de 115 à 120 vaches laitières. Ce développement s'accompagne de l'extension de la stabulation à logettes des vaches laitières, la création d'un nouveau bloc traite (2 robots et locaux annexes), la construction d'une nouvelle stabulation pour génisses et vaches taries logées sur aire paillées intégralement paillées, la création d'une fumière couverte complémentaire à la fumière non couverte existante, la création d'une fosse de 1400 m3. Le plan d'épandage est mis à jour. La SAU de l'exploitation est de 180 ha.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**La Mulottière - CHEVIRE LE ROUGE**

**49150 BAUGE EN ANJOU**

X : 463523

Y : 6727513

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 150 u	D	150 vaches laitières maximum 2000 m3
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2000 m3	DC	max de stock. pailles et foin (mat. combustibles)

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**Epandage, sur les seules terres exploitées en propre, de fumier de bovins et effluents liquides issus de l'élevage de vaches laitières (eaux de lavage du bloc traite, purins de fumière couverte et non couvertes).**

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
049011219	EARL DE LA MULOTTIERE	tous
Surface totale du plan d'épandage (en ha) <b>180</b>		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **16553**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **16553**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **16553**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Produits vétérinaires repris par la Clinique Vétérinaire du Couasnon Bâches plastiques repris par CAPL-Baugé ou TERRENAN-Cuon Cadavre d'animaux repris par société Secanim**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Réserve d'irrigation pouvant tenir lieu de réserve incendie (cf plan joint)**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Extincteurs**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)